

Paris, le 10 avril 2006

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2005

Le Conseil Général de la Banque de France s'est réuni aujourd'hui pour arrêter les comptes de l'exercice 2005, certifiés, comme les années précédentes, par les commissaires aux comptes.

Le bénéfice de l'exercice s'établit à 522 millions d'euros, nettement supérieur aux 82 millions enregistrés au cours de l'exercice précédent (une perte de 179 millions d'euros avait été enregistrée en 2003).

Avant paiement d'un impôt sur les sociétés qui s'élève cette année à 375 millions d'euros, le résultat de l'exploitation courante de l'exercice 2005 s'élève à 924 millions d'euros, montant à rapprocher du résultat de 225 millions enregistré en 2004.

Cette évolution favorable est imputable en premier lieu à la progression du produit monétaire net qui a bénéficié de la croissance de la circulation fiduciaire dans la zone euro et d'une hausse de la rémunération moyenne des placements, tout particulièrement de ceux effectués en dollars. Contrairement à l'an passé, l'évolution des cours de change n'a, en revanche, pas eu d'incidence forte sur les comptes.

Mais l'amélioration de la situation financière traduit également les réformes de structure en cours à la Banque qui entraînent une baisse de ses coûts de fonctionnement (réduction de 7 millions d'euros par rapport à 2004) et permettent de dégager des produits exceptionnels de 66 millions d'euros au titre des plus-values de cession d'immeubles du parc locatif et des premières succursales fermées.

Au total, le « point mort » de la Banque, qui représente le niveau minimal de rémunération des placements permettant de couvrir les charges, a diminué de près de 100 points de base en deux ans passant de près de 2,50 % en 2003 à 1,50 % en 2005.

Le Conseil général examinera l'affectation du résultat de la Banque lors d'une prochaine séance.

Comme chaque année, une information complète sur les comptes de la Banque sera rendue publique dans le rapport annuel.

Éléments complémentaires d'analyse et de mise en perspective

Le résultat des banques centrales résulte de mécanismes spécifiques et subit d'amples variations selon le niveau des taux d'intérêt, celui des cours de change ou l'évolution de la demande de billets. Ainsi, après avoir clôturé ses comptes 2003 avec une perte de 179 millions d'euros, la Banque de France dégage en 2005 un bénéfice net de 522 millions d'euros.

Le volume des placements rémunérés de la Banque s'est très sensiblement accru en 2005, principalement en raison de l'augmentation de la circulation fiduciaire dans la zone euro qui bénéficie à l'ensemble des banques centrales de l'Eurosystème. La circulation fiduciaire de l'Eurosystème s'est établie en moyenne 2005 à 520 milliards d'euros, en progression de 15,3 % d'une année à l'autre ; cet accroissement est certes inférieur à celui de 2004 (+19,2 %) mais reste exceptionnellement élevé. Le supplément de ressources qui en a résulté pour la Banque est équivalent, en moyenne sur l'année, à 19 milliards d'euros. La poursuite d'opérations de cession d'or a également concouru à l'augmentation des placements rémunérés. 161 tonnes ont ainsi été vendues en 2005 pour 1,9 milliard d'euros.

L'augmentation de l'encours des placements s'est accompagnée d'une hausse de leur rémunération. La rémunération moyenne, tous placements confondus, est passée de 2,33 % en 2004 à 2,66 % en 2005. L'essentiel de cette hausse s'explique par le redressement des taux américains. La rémunération des placements en euros, qui dépend pour une partie prépondérante du taux des opérations de refinancement de l'Eurosystème, n'a en effet que très peu progressé car la hausse des taux directeurs de la BCE n'est intervenue qu'en toute fin d'année 2005.

L'évolution des cours de change n'a pas pesé sur le résultat de cette année. Dans un contexte général de redressement de la valeur contre euro des principales devises, les cours de change ont en fait peu évolué en moyenne annuelle d'une année à l'autre (cette moyenne étant ainsi proche de 1,24 dollar par euro en 2005 comme en 2004) et les revenus tirés du placement des réserves de change n'ont donc pas été affectés.

Les comptes 2005 de la Banque de France n'enregistent aucun dividende de la Banque Centrale Européenne. La BCE n'a en effet pas versé de dividende au titre de son exercice 2004 puisqu'elle a clôturé cet exercice par une perte ; elle n'a pas versé non plus d'acompte sur dividende 2005 au titre de son revenu de seigneuriage (revenu tiré des 8 % de la circulation fiduciaire qui sont affectés à la BCE) car le Conseil des Gouverneurs de la BCE a décidé d'utiliser cette ressource pour reconstituer sa provision pour risques de change et de taux.

Les charges d'exploitation de la Banque sont en réduction de 7 millions d'euros en 2005. La tendance à la baisse est ponctuellement atténuée par une révision des durées retenues pour amortir les immobilisations de la Banque qui a conduit à majorer cette année les dotations aux amortissements. Hormis cette évolution ponctuelle, la réduction des effectifs (-946 équivalents agents temps plein de fin 2004 à fin 2005) et la fermeture de succursales (29 en 2004 et 34 en 2005) constituent des facteurs de réduction structurelle des coûts de la Banque.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél.: 01 42 92 39 00 - Télécopie: 01 42 60 36 82

Internet: http://www.banque-france.fr